



Rapport ESG 2023.



INTRO

P.03 Le mot du Président

01

P.04 Démarche & Politique ESG

1.1 Notre identité

- Proximité territoriale
- Engagement coopératif durable
- Culture entrepreneuriale

1.2 Notre engagement ESG

1.3 Notre modèle d'affaire

02

P.08 Baromètre des participations

2.1 Environnement

- Évaluation empreinte carbone
- Risque climatique

2.2 Social

2.3 Gouvernance

03

P.14 La participation
GA SMART BUILDING



Edito



Nos valeurs étant celles de nos actionnaires, la Banque Populaire Occitane et la Banque Populaire du Sud, l'intégration de l'ESG à notre activité était une évidence.

Dans la ligne de la politique du groupe BPCE et des initiatives prises ces dernières années par les Banques Populaire en matière d'engagements économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux, notre ambition est d'accompagner avec nos moyens et nos convictions les entreprises de nos territoires vers une économie plus vertueuse contribuant positivement au monde qui nous entoure.



Au cours de l'année écoulée, nous avons posé les bases de notre démarche ESG en établissant une politique, une méthodologie et une trajectoire ESG.

Arrivés au terme de ces travaux, nous sommes heureux de vous présenter ce premier rapport qui marque le début d'une dynamique vers l'introduction des enjeux ESG dans notre activité.

À travers le reporting annuel que nous avons mis en place depuis l'année dernière, nous avons constaté que certaines de nos participations avaient déjà une démarche très avancée et un haut niveau de performance sur les enjeux environnementaux ou sociaux. Pour les années futures nous souhaitons promouvoir des pratiques exemplaires afin de faire progresser l'ensemble des entreprises de notre portefeuille vers des standards améliorés.

Pour cela, nous nous engageons par exemple à fixer dès la première année d'investissement et en concertation avec nos participations des points de passages sur des sujets ESG importants quant à leur activité et leur identité. Ainsi nous pourrons jalonner une progression vers des pratiques plus vertueuses pour structurer les participations ayant la démarche la moins avancée et accompagner vers de nouveaux paliers celles qui sont déjà performantes.

Notre volonté est d'être pleinement acteur de ce mouvement et d'apporter à notre échelle et avec nos moyens une contribution positive aux enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain. ■

Christophe BOSSON

Directeur Général de la
Banque Populaire Occitane

Cyril BRUN

Directeur Général de la
Banque Populaire du Sud

Edito



01

Démarche & Politique ESG.

© Nicolas Carou - Unsplash



1.1 Notre identité

MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE sont des sociétés d'investissement filiales de deux banques régionales du Groupe BANQUE POPULAIRE :

- la Banque Populaire Occitane pour MULTICROISSANCE,
- la Banque Populaire du Sud et la Banque Populaire Occitane pour Sud CROISSANCE.

Depuis leurs origines, les Banques Populaires sont des banques coopératives au service de leurs sociétaires.

Les Banques Populaires accompagnent dans la durée ceux qui vivent et entreprennent sur son territoire. Ancrage territorial, réponses concrètes aux besoins de l'économie réelle et de toutes les clientèles locales, soutien aux acteurs de la vie économique et sociale : le modèle Banque Populaire a fait la preuve de sa pertinence, de son efficacité et de sa capacité de résilience. Il repose sur 3 fondamentaux, constitutifs de **sa raison d'être** :



Proximité territoriale

Les Banques Populaires financent l'économie locale. Elles recrutent en local et entretiennent des liens forts avec les acteurs du territoire (mécénat, partenariats,...). Elles valorisent également les initiatives régionales via des prix dédiés (Prix initiatives...). ■



Engagement coopératif durable

Le capital des Banques Populaires appartient à leurs sociétaires. Les membres du Conseil d'administration sont des clients locaux qui représentent les sociétaires. Chaque année, l'ensemble des Banques Populaires consacre plusieurs millions d'euros à l'information et à la participation coopérative.

La loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, pose le principe selon lequel les coopératives se soumettent tous les cinq ans à une procédure de révision coopérative. Cette révision est effectuée par un réviseur indépendant et est destinée à vérifier la conformité de l'organisation et du fonctionnement des coopératives aux principes et aux règles de la coopération. ■



Culture entrepreneuriale

Issues d'un mouvement humaniste il y a plus de 100 ans, les Banques Populaires ont été créées par des artisans et commerçants qui n'avaient pas accès au crédit.

Les Banques Populaires sont présentes dans les grands réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise comme l'Adie, Initiative France et France Active.

Près d'une PME sur deux est cliente Banque Populaire. Elles sont la première banque auprès des PME pour la 12^{ème} année consécutive. ■

La Banque Populaire du Sud et la Banque Populaire Occitane se positionnant comme des actrices majeures du financement de leurs territoires, elles ont créé MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE avec l'objectif de soutenir et d'accompagner les projets de développement et de transmission des entreprises de la Région Occitanie. **Ainsi, les actions de MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE s'inscrivent pleinement dans la raison d'être Banque Populaire.**

Ces deux sociétés d'investissement sont profondément ancrées localement et développent un partenariat naturel de proximité auprès de **75 entreprises établies en Occitanie.**

Les investissements sont ciblés vers des entreprises de toute taille (TPE, PME ou ETI), établies en région Occitanie et ayant un projet de croissance interne/externe ou un projet de recomposition de capital (transmission intra-familiale, aux cadres ou à des repreneurs externes dans le cadre d'opération de type LBO).

MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE **agissent en partenaire minoritaire, actif et bienveillant.** Bien que non parties prenantes dans la gestion opérationnelle des entreprises, MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE ont pour ambition d'amener, au-delà des fonds propres, des conseils et un soutien auprès des chefs d'entreprise afin d'optimiser les conditions de réalisation de leurs projets.

Investissant sur fonds propres, MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE présentent l'avantage de pouvoir **accompagner sur le long terme** les projets d'entreprises. Elles ne sont pas soumises aux contraintes de liquidité des gestionnaires de fonds agissant pour le compte de tiers.

À ce jour, l'équipe opérationnelle de MULTICROISSANCE et de SUD CROISSANCE est constituée de quatre investisseurs et d'un responsable juridique. ■

1.2 Notre engagement ESG

Signataires de la charte France Invest, MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE se sont engagés à intégrer la dimension ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans leurs actions et investissements.

Conscients que le capital à investissement a une mission à remplir dans la construction d'une économie décarbonée, plus solidaire et durable, MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE attachent une importance à **mesurer l'impact social et environnemental des investissements réalisés.**

En s'inscrivant dans cette démarche, MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE souhaitent aussi accompagner les entreprises dans :

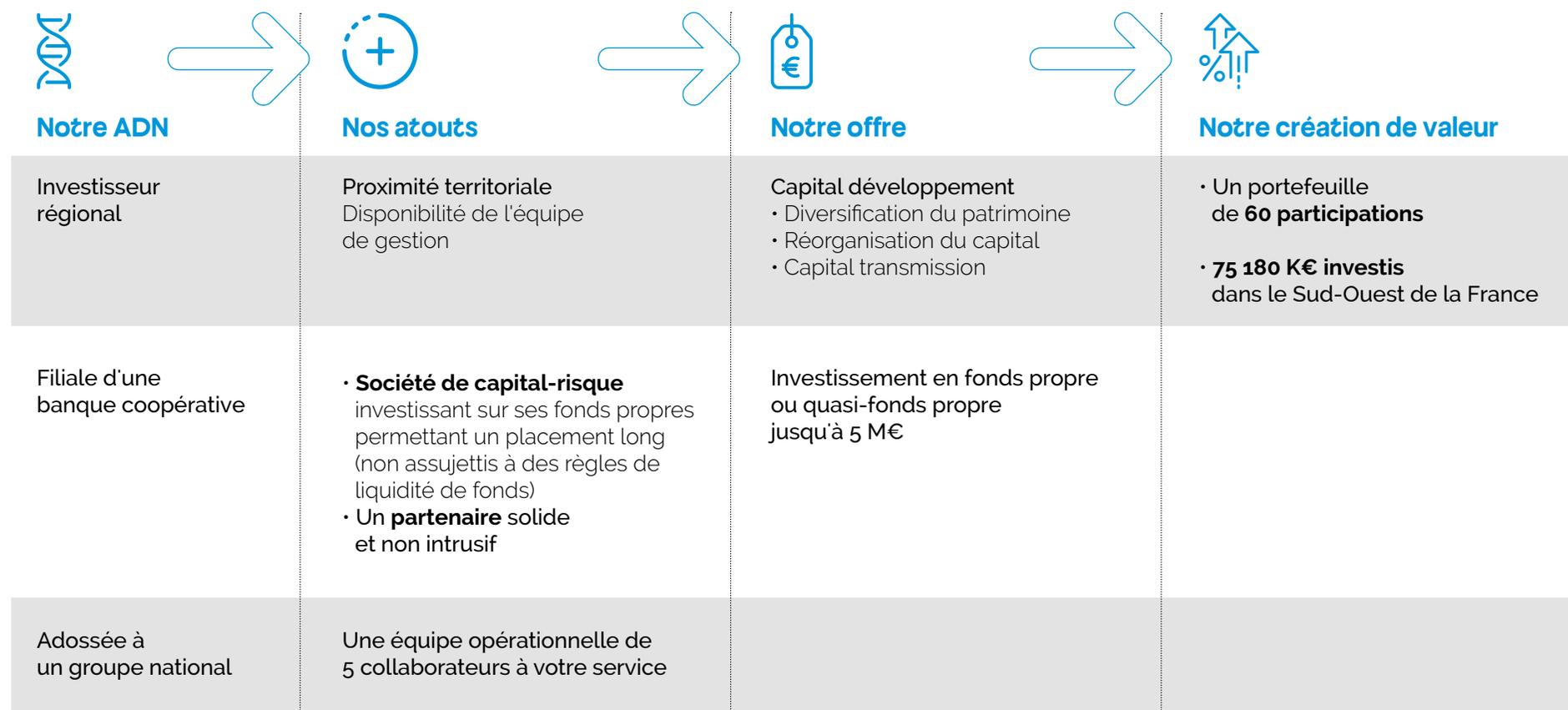
- le développement des bonnes pratiques visant à accompagner la transition écologique et climatique,
- la mise en place de critères extra-financiers qui permettront de suivre dans le temps la trajectoire de l'entreprise vers l'atteinte des objectifs qu'elle se sera fixé.

Notre vision est que, sur le long terme, la croissance, la légitimité et la rentabilité de chaque entreprise seront intrinsèquement liées à son engagement dans une économie durable, responsable et solidaire.

En s'engageant dans la finance durable, MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE visent à promouvoir des pratiques commerciales responsables, à soutenir le développement de secteurs clés de l'économie, et à contribuer positivement à la société et à l'environnement.

L'ambition de MULTICROISSANCE et de SUD CROISSANCE est d'**aider les entreprises de son portefeuille à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement promouvant l'inclusion sociale et adoptant une gouvernance transparente et éthique.** ■

1.3 Notre modèle d'affaire



Le socle de notre modèle d'affaire est notre ADN régional et tenant pour central les valeurs coopératives de responsabilité et de solidarité et de développement entrepreneurial. ■





Méthodologie de reporting

Le baromètre ESG des participations est établi à partir des réponses effectuées par les participations du portefeuille au questionnaire ESG adressé à la fin de l'exercice 2023.

Le questionnaire, basé sur le modèle type élaboré par la commission ESG de France Invest, contient 62 questions réparties en plusieurs rubriques. Il est établi sur la plate-forme *Google Forms* puis adressé annuellement à la totalité des participations actives du portefeuille.

Sur la campagne 2023, **37 participations** ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 51% du portefeuille de MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE. ■

2.1 Environnement

10 participations répondantes ont formalisé une politique environnementale

24 participations répondantes ont mené une ou plusieurs initiatives environnementales visant à diminuer leur production de gaz à effets de serre



Evaluation empreinte carbone

13

participations
ont déjà réalisé
un bilan carbone

La maîtrise des émissions de gaz à effet de serre est un enjeu capital sur les plans économique et écologique. A brève échéance, elle conditionne la capacité de l'entreprise à se conformer aux évolutions réglementaires et aux attentes de ses clients.

Dans le cadre d'une dynamique de transition, la première étape indispensable est l'évaluation de ses émissions. Le bilan carbone doit alors s'envisager comme un outil de pilotage de sa trajectoire vers une réductions des gaz à effet de serre.

Un des objectifs de MULTICROISSANCE/SUD CROISSANCE sera de **faire croître le nombre d'entreprise en portefeuille ayant réalisé un bilan carbone.**



4

participations répondantes ont une part d'énergie consommée provenant de sources renouvelables supérieure à 30 % sur la période

Les fournisseurs d'énergie proposent des offres vertes à destination des professionnels permettant de **garantir qu'un volume d'énergie verte équivalent à la consommation de leur client sera injectée dans le réseau.** Une autre bonne pratique adoptée par quatre participations répondantes a été la mise en place de capacités d'auto production d'énergie renouvelable. ■



Risque climatique

12

participations répondantes ont évalué leur vulnérabilité aux risques résultant du changement climatique

La matérialisation des risques climatiques est susceptible de conséquences économiques particulièrement lourdes pour les entreprises. Leur évaluation et la préparation à leur réalisation est donc un gage de bonne gestion sur le moyen long terme pour les participations.

Les risques climats sont classés en deux catégories :

- **Les risques physiques** sont ceux résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques (inondation, incendies, sécheresse...).
- **Les risques de transition** sont ceux résultant de la mise en place d'un modèle économique bas carbone (risques réglementaires : modification des normes de construction, risques technologiques, risques de marché, risques de réputation, assurabilité...).



6 participations ont évalué la sensibilité de leur approvisionnement en matière première

Ce critère n'est pas un enjeu matériel pour la totalité de nos portefeuilles mais lorsqu'il existe un enjeu, il est pertinent de prendre le temps d'évaluer son approvisionnement en matière première sur des questions de disponibilité, de prix, de rareté dans un contexte de tensions croissantes sur les échanges internationaux (contexte sanitaire, difficultés liées au transport maritime, tensions géopolitiques, dépendance fournisseur...).

Il est ainsi de bonne pratique d'anticiper des alternatives ou de réfléchir aux stratégies de diversification en cas de tension sur la chaîne d'approvisionnement. ■



2.2 Social



39 % des participations ont réalisé un baromètre du climat social

Évaluer le climat social de l'entreprise permet d'estimer le niveau d'engagement des collaborateurs. Il s'agit notamment d'une pratique pertinente lorsqu'il existe des problématiques sur le recrutement ou la rétention des équipes ou qu'il s'agit d'adresser des enjeux de qualité de vie au travail.

La qualité de vie au travail et le maintien d'un équilibre vie professionnelle/personnelle est une problématique prégnante pour MULTICROISSANCE/SUD CROISSANCE.



15 participations sur les 33 répondantes à cet item ont un taux de formation de leur salariés supérieur à 40% sur l'exercice 2023

La formation est un élément clé de la productivité des entreprises permettant une meilleure qualification et un plus grand épanouissement des collaborateurs. Proposer des formations qualifiantes permettra aux salariés de **rester compétitifs et motivés** en leur offrant des **opportunités d'évolution professionnelles**.



16 des 19 participations ayant calculé leur index d'égalité professionnelle ont obtenu un score d'au moins 75%

L'index d'égalité homme femme prend en compte différents critères comme le niveau de la rémunération brute, les augmentations individuelles ou encore la présence de femmes parmi les 10 rémunérations les plus hautes pour déterminer un score. Son calcul et sa publication sont obligatoires pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Les entreprises dont le scoring est inférieur à 75% doivent prendre des mesures correctives sous peine de sanction.

MULTICROISSANCE et SUD CROISSANCE encouragent leurs participations à calculer cet indice via le calculateur en ligne y compris pour les entreprises en dessous du seuil. **Cette mesure permet d'établir un état des lieux sur le sujet de l'égalité homme femme.** ■

2.3 Gouvernance



63

% des participations répondantes ont mis en place des initiatives visant à s'assurer d'un bon niveau RSE de leur chaîne d'approvisionnement

Les initiatives prises par les participations ont notamment consisté en la mise en place d'audit RSE de leurs fournisseurs (6%), de prise en compte du profil RSE des fournisseurs dans leur process de sélection (11%) ou encore de la mise en place d'un code de conduite fournisseur (20%) alors que 26% d'entre elles ont mis en œuvre une combinaison de ces initiatives. Cet excellent score démontre que **le portefeuille de MULTICROISSANCE/SUD CROISSANCE ont bien conscience qu'une entreprise ne peut prétendre à une démarche RSE.**

94

% des participations répondantes ont pris des mesures afin d'assurer la sécurité de leurs systèmes d'information

Parmi ces mesures, les plus populaires sont la mise en place de procédures et de politiques de sécurité informatique (46%) puis la mise en place d'une politique de sécurité uniquement (42%).

La mise en place de procédures de sécurité informatique résultant d'une politique de sécurité plus large est capitale. **En effet, 95% des attaques informatiques réussies résultent d'erreurs humaines qui auraient pu être évitées via la mise en place de procédures adéquates.**

56

% des participations répondantes assurent un suivi annuel de leur politique RSE au niveau de leur organe de surveillance/exécutif

La mise en œuvre d'une stratégie RSE efficace nécessite **un suivi des initiatives mises en place** pour évaluer leur pertinence et leur efficacité. Dans sa démarche d'investisseur responsable, MULTICROISSANCE peut être associé à ces échanges.

Lorsque la documentation d'investissement le prévoit, MULTICROISSANCE définit avec le dirigeant des temps d'échange sur ces sujets afin de suivre l'évolution d'indicateurs décidés en concertation et pertinent pour la participation concernée. ■



03

La participation :
GA SMART BUILDING



Rencontre

Promoteur/constructeur bas carbone et spécialiste de la construction hors site, GA est accompagné par MULTICROISSANCE depuis 2017. Nous avons interrogé Sébastien MATTY, le président de GA sur la démarche du groupe en matière de RSE.



Sébastien MATTY
Président
de GA SMART BUILDING

01. Quelle est la démarche RSE de GA ?

La RSE est au cœur de notre stratégie et porte le nom de "stratégie durable". Elle repose sur un socle - le choix du Hors-Site et l'envie de faire bouger les lignes de l'immobilier et de la construction - et adresse trois grandes ambitions :

- Être exemplaires en termes de performance environnementale
- Agir en entrepreneurs responsables
- Donner envie et créer l'adhésion pour garantir les conditions d'engagement des collaborateurs.

02. Comment s'est-elle structurée ?

(reporting, normes, objectifs, organisation, ressources dédiées, recours à des conseils externes)

Notre stratégie durable s'appuie sur notre identité et nos valeurs ainsi que sur la nécessité d'assurer notre développement de manière durable et responsable en cherchant à toujours avoir un impact positif sur nos clients, nos collaborateurs et, d'une manière générale, auprès de nos parties prenantes.

Dans le contexte de la loi Pacte, nous nous sommes adjoint les services du cabinet de conseil Utopies et avons défini **notre raison d'être : construire**

pour la vie. Celle-ci s'exprime de la manière suivante : **"Nous concevons et réalisons des bâtiments intelligents et durables qui font la ville de demain. Notre engagement est d'avoir un impact positif sur l'environnement la ville et la vie"**. Nous avons ensuite défini notre feuille de route RSE et l'avons étayée par une matrice de matérialité. L'objectif était de nous appuyer sur les grands défis de l'immobilier et de la construction, actuels et à venir, pour définir avec nos parties prenantes externes et internes les principaux enjeux qui pouvaient impacter les activités du groupe.

Chaque année, le service stratégie durable, composé de 2 personnes, challenge l'ambition du groupe en termes de performance environnementale, sociale et sociétale, en coordination avec le comité de direction, fixe le cap et affine la feuille de route, en lien avec les équipes opérationnelles.

Le groupe GA mobilise plusieurs ressources pour sa politique RSE. Les responsables de sites et équipes chantier assurent une gestion vertueuse de nos opérations, en lien avec le service Santé, Sécurité et Environnement, tandis que notre responsable climat supervise le plan CAP 2030 et le suivi des objectifs de réduction des émissions. Les équipes des pôles promotion et construction veillent à l'alignement de nos projets avec la taxonomie européenne, soutenues par l'équipe ingénierie environnementale. La R&D développe des solutions bas carbone. Pour l'engagement social, les équipes de la DRH mènent des actions sur la diversité, l'inclusion et les conditions de travail. Enfin, la direction des achats conduit une démarche d'achats responsables.



Les efforts coordonnés de nos équipes sont essentiels pour mettre en œuvre efficacement notre feuille de route RSE et atteindre nos ambitieux objectifs de Développement Durable. Conformément à notre obligation réglementaire, le groupe publie aujourd'hui une "Déclaration de Performances Extra- Financière" (DPEF), qui présente l'avancement de notre feuille de route RSE. Cette déclaration est auditée par un Organisme Tiers Indépendant (OTI) et disponible sur notre site www.ga.fr

Nous sommes par ailleurs challengés régulièrement par nos banquiers, nos clients, partenaires et nos actionnaires qui nous font passer des évaluations ESG pour déterminer notre maturité sur ces sujets. Nous nous soumettons également à la notation EcoVadis et avons fait certifier ISO 14001 notre politique environnementale.

L'équipe de la stratégie durable prépare activement la mise en œuvre de la CSRD et est actuellement engagée dans l'analyse de la double matérialité, en lien avec le Comité de Direction et les équipes opérationnelles, afin de pouvoir publier notre rapport de durabilité.

03. Quel est l'impact environnemental d'une construction hors site par rapport à une construction traditionnelle ?

La construction hors site présente de très nombreux avantages. En termes d'impact environnemental, elle permet notamment :

- Une utilisation maîtrisée des matériaux.
- La réduction des nuisances des chantiers et des flux de transport jusqu'à 95 %.
- L'optimisation de la durée de vie des bâtiments avec des coûts d'exploitation réduits.

La réduction de l'impact carbone jusqu'à 45 %.

Nous sommes convaincus qu'il s'agit de l'avenir de la construction. Nous investissons chaque année dans notre service R&D ainsi que dans nos sites de production pour continuer à conjuguer qualité, rapidité d'exécution des ouvrages et optimisation de l'impact environnemental (développement de nouvelles solutions constructives bas carbone, choix des matériaux, optimisation de leur utilisation, réemploi...).

04. Comment renforcer encore votre modèle d'acteur engagé dans la transformation du secteur ?

GA Smart Building est engagé dans la transformation de son secteur et a pour ambition de faire bouger les lignes de l'industrie de l'immobilier et de la construction en montrant la voie et en faisant la promotion la construction hors site. Nous sommes notamment adhérents à l'association des acteurs de la filière hors site France, dont la mission est de sensibiliser, former et développer des outils communs pour le secteur.

Les équipes participent par ailleurs à la promotion de la construction hors-site en partageant la vision du Groupe lors de conférences, tables rondes, interviews presse, mais aussi dans le cadre de visite d'usines et de chantiers.

05. Pouvez-vous nous parler de la construction bas carbone sous la marque Rooj ?

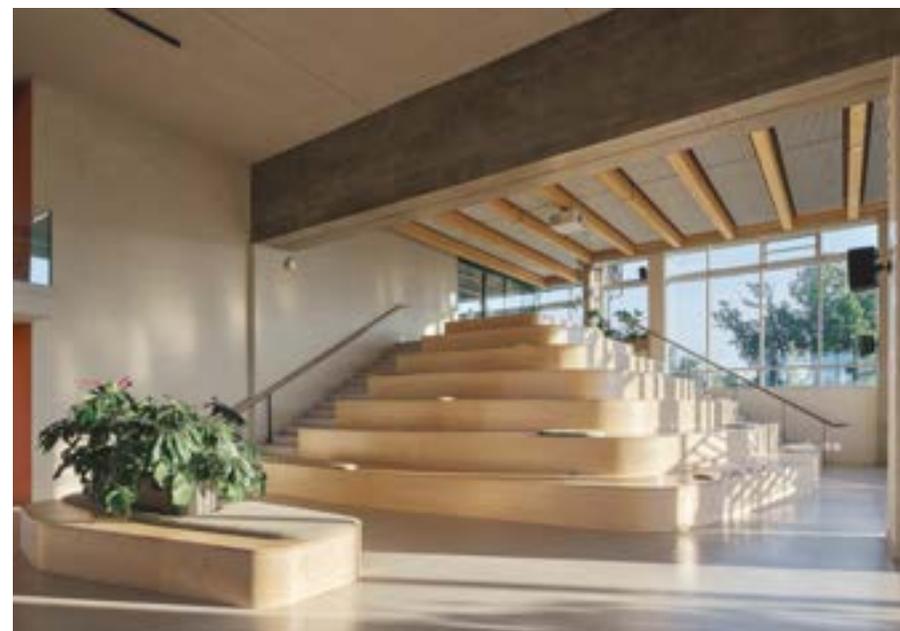
Face à l'urgence de la demande en logement, GA Smart Building a étendu son expertise en construction hors-site au secteur résidentiel avec le lancement de ROOJ by GA en début 2022. Cette initiative s'appuie sur une équipe dédiée pour proposer des logements en accession à la propriété qui sont à la fois bas carbone et construits hors-site. Ces logements promettent des délais de construction réduits de moitié par rapport aux méthodes traditionnelles, une diminution de 50 % de l'impact environnemental et de la consommation énergétique, tout en offrant une qualité industrielle supérieure avec un engagement de livraison sans réserves. ROOJ by GA s'inscrit ainsi comme une réponse innovante et écologique aux défis actuels du marché immobilier français.

06. Comment voyez-vous l'avenir du secteur de la construction par rapport aux enjeux de transition climatique ?

Le secteur de la construction doit opérer une révolution industrielle en passant à la construction hors site. Cela inclut l'utilisation de matériaux plus vertueux, la réduction des déchets et des coûts, et l'amélioration des conditions de travail. La massification de la construction hors site permettra une diffusion rapide des innovations et un accès plus large au logement, tout en réduisant l'impact carbone du secteur.

07. Comment embarquer les équipes dans une démarche RSE ?

Pour embarquer les équipes dans notre démarche ESG, nous impliquons le CODIR chaque année sur les enjeux, sensibilisons et formons nos collaborateurs, et mettons en place des groupes de travail. Tous les nouveaux arrivants participent à la Fresque du climat. ■



Rencontre



© iGraphyou.fr - 07/2024 © Photos : Freepik / GA SMART BUILDING

